

Leclerc arrive avec 250 emplois d'ici 24 mois

Leclerc arrive avec 250 emplois à la clé sur Auxonne. Restaurants, hôtel, galerie marchande et espace culturel. L'heure du réveil a sonné !

On ne pourra plus dire d'Auxonne que c'est une belle endormie, estime Jocelyne Raymond, l'adjointe à l'urbanisme et au développement économique. « On ne pouvait pas refuser 250 emplois. Les Auxonnais auraient eu raison de nous le reprocher », affirme Daniel Méry, adjoint à l'agriculture, à la forêt et à l'environnement. « Ces emplois seront proposés prioritairement aux locaux, comme les cellules de la galerie marchande. Imaginez aussi le fabuleux chantier qui attend les entreprises

de la région, sur une zone de 19 hectares. Si on l'avait refusé, les promoteurs de l'enseigne auraient démarché une autre commune de la plaine », surenchérit le maire, Raoul Langlois. Avec ses deux adjoints, il examine les implantations sur une carte. Ils sont tout aussi excités qu'impressionnés par l'ampleur du projet, d'autant qu'ils ont bien conscience d'être attendus au tournant par une partie des commerçants du centre-ville. Pourtant, ils savent qu'ils ont avec eux, une grande majorité de la population qui attendait justement ce réveil.

Dans le sens de l'histoire

Des lotissements sont en cours de construction. On sait que le 511^e RT est maintenu. Au total, c'est une population de 7 861 habitants (dont 378 chômeurs) qui devait se contenter de deux supermarchés de moins de 2 000 m² chacun, ou se résoudre à faire ses achats à Dole (15 minutes de trajet) ou à la Toison-d'Or de Dijon.

Le maire énumère quelques statistiques qui militent en faveur de ce projet : « 78 % des Auxonnais achètent l'alimentaire sur place, mais pour le reste, le taux d'évasion globale atteint tout de même 41,9 %. On peut comparer l'offre commerciale du canton de Genlis (22 114 m² pour 20 131 habitants) et celle du canton d'Auxonne (10 620 m² pour 12 843 habitants). On pense qu'il faut freiner cette évasion commerciale et si Leclerc s'intéresse à Auxonne, c'est parce qu'on a un beau potentiel. La population a tout de même augmenté de 12,29 % en sept ans. »

Les caractéristiques du projet

A priori, la zone de charlandise pour le nouveau centre commercial correspond à près de 34 000 habitants, entre Saint-Jean-de-Losne, Pontailler et Soirans.

Ce projet, situé sur la zone du Charmois, est conforme au POS révisé et approuvé en 2006. Il prend en compte les recommandations formu-

lées lors du conseil municipal du 17 décembre dernier qui imposaient une surface marchande consacrée à l'alimentaire, inférieure à 1 000 m², pour ne pas pénaliser le commerce existant (une soixantaine de professionnels).

Ce projet s'étend sur 19 hectares dont 900 m² de commerce alimentaire, 700 m² de bazar, 400 m² droguerie-hygiène-parfumerie, 800 m² de vêtements, 100 m² pour accessoires auto, 400 m² pour culture et loisirs et une galerie marchande de 400 m², réservée en priorité aux commerçants locaux volontaires. C'est aussi un hôtel de 50 chambres, deux espaces de restauration et un magasin de bricolage.

L'ensemble de l'aménagement est assuré par le promoteur privé. Le dossier sera déposé courant avril et la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) aura deux mois pour se prononcer. Les travaux devraient aboutir 24 mois plus tard.

Franck BASSOLEIL



E. LECLERC

SCAPALSACE

157, RUE DU LADHOF
Z.I. NORD
68025 COLMAR CEDEX

TÉL. 03 89 21 16 21
FAX 03 89 21 16 20
E.MAIL : eleclerc.centrale@scapalsace.fr

V/réf. :

N/réf. :

Objet : **FT / NB**

14 Avril 2009

Le _____

Mairie d'AUXONNE

**Hôtel de Ville - Place des Armes
21130 - AUXONNE**

A l'attention de M. Le Maire

Monsieur le Maire,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre collaboration avec le Mouvement E.LECLERC en vue de la création d'un ensemble commercial sur la zone du Charmoy à AUXONNE.

Cette implantation devrait générer au terme de sa globalité environ 250 emplois équivalents temps plein, dont le recrutement se ferait prioritairement au niveau local.

Diverses enseignes et activités artisanales se créeront suite à notre implantation. Leur installation serait gérée en collaboration avec la Municipalité et/ou Communauté des Communes tant au niveau des commerçants de la galerie marchande (location aux volontaires d'Auxonne à des conditions préférentielles), qu'aux autres activités artisanales.

A ce jour, la maîtrise foncière de la zone est concrétisée grâce à votre discrétion. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez, mais l'enjeu est de taille. La divulgation aurait fait échouer le projet.

Il est d'autre part surprenant qu'au moment même où notre projet est connu, d'autres enseignes soudainement ont également des projets.

On peut se poser diverses questions :

- 1) Devant notre position dominante, pourquoi ces enseignes ont-elles attendu si longtemps ?
- 2) Pourquoi déclarer dans la presse : « Si Leclerc s'installe, j'abandonne mon projet ». A croire que leur projet n'était pas solide, donc pas préparé.

Nous ne sommes donc pas surpris de la position de nos concurrents. Il est simplement important que chacun fasse bien son métier dans le respect du consommateur.

Aujourd'hui, l'offre commerciale de la région d'Auxonne est essentiellement représentée par de petits supermarchés, proposant un choix limité en produits de base.

Les consommateurs sont plus attachés que par le passé à leur confort d'achat, plus exigeants en matière de choix et de service, et n'hésitent plus à se rendre dans les grands centres commerciaux des villes avoisinantes. Cela entraîne inévitablement une forte évasion commerciale et la perte de chiffres d'affaires pour les commerçants locaux.

Notre implantation retiendrait les consommateurs sur la région, entraînant une redynamisation et un profit pour tout le tissu local.

L'investissement serait d'environ 20 Millions d'euros.

Notre projet bien réel, s'intégrera dans la nouvelle législation concernant les normes HQE, environnementales avec fabrication et récupération des énergies renouvelables.

Notre arrivée renforcera la concurrence entre grandes enseignes, ce qui permettra de proposer aux consommateurs les prix les plus bas du marché.

Le Mouvement E.LECLERC désire fortement s'implanter sur la région d'Auxonne. Il est vraisemblable qu'aucune autre implantation passée ou future n'ait représenté un investissement aussi important, tant en terme financier, que créateur d'emplois.

Les retombées financières seront très importantes pour la Commune et la Communauté des Communes, sans contrepartie de votre part.

De plus, d'autres activités viendront se greffer autour de notre projet.

Pour le bon avancement de l'opération, la collaboration avec tous les Elus est nécessaire.

L'aboutissement de cet ensemble commercial apportera sans aucun doute un nouveau dynamisme à la région et à ses habitants.

Comptant sur votre collaboration,

Veuillez accepter, Monsieur le Maire, nos plus sincères salutations.

F. TRITANT
Président de l'Expansion